

Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 11 février/ 20h

DOB et TRAVAUX

Il s'agit aujourd'hui, explique M. Le Maire, d'un débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) et non du vote du budget.

Pour être réalisé, tout projet de travaux d'*investissement* doit impérativement avoir été validé et intégré lors du vote du budget.

Le remplacement des volets de la mairie a pu se faire malgré tout car relevant du *fonctionnement*

Sur le budget 2022, il faudra prévoir:

- la réfection du tennis et de la clôture.
- La réfection de l'enrobé sur la route des Tilleuls en option selon les limites du contrat rural.
- L'installation de caméras : soit sous forme de location longue durée ou directement en fonctionnement si nos finances le permet avec entretien compris. Ainsi plus de maintenance à gérer. C'est aussi le projet de la CCVVS. Le remboursement ultérieur de la commune pourra se faire grâce à la "commission locale d'évaluation des charges transférées" (CLECT).

Un crédit-relai sera pris (comme a chaque contrat rural) dans l'attente de la réception des subventions car celles-ci arrivent souvent avec retard et il faut payer les entreprises dans des délais normaux. Il sera impérativement remboursé avant la fin du mandat, M. Le Maire s'y engage. Le Crédit agricole sera notre banque car elle permet un remboursement du prêt à tout moment et présente à ce jour le meilleur taux

- La restauration des bâtiments communaux mis jusque là en location. Sont à reprendre quelques fissures dans les murs intérieurs, des peintures vieillissantes, un mur extérieur un peu dégradé. Les travaux de rénovation devraient être terminés fin février. Une fois le surpresseur, nous pourrions remettre en location début avril. ..Nous remplirons, cette fois, la cuve de gaz au départ et les locataires feront de même à leur départ...

REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR.

M. Le Maire propose d'arrondir à 1000€ la prime accordée à la secrétaire de mairie.

Unanimité des votants pour cette prime à Sophie Vayva.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT D'ENTRETIEN (7h/semaine)

Unanimité des votants pour renouveler le contrat de Valérie Maillet sur la même base.

CALENDRIER DES EVENEMENTS A VENIR

- Est décidée une remise en location de la salle René Michel.
- Le vendredi 18 mars: Réunion du CCAS.
- Le samedi 19 mars : reconduction du repas des seniors, des conseillers municipaux et de leurs conjoint(es).
- Le samedi 26 mars : Assemblée Générale d'*Ensemble*.
- Les 10 et 24 avril : élections présidentielles.
- les 12 et 19 juin : Elections législatives.

LE CONTRAT RURAL.

30 % du chantier devrait être réalisé en 2022 : certains travaux en octobre-novembre et décembre

C'est la région qui pilote. L'agence retenue est *Intégral Environnement* basée dans le Val d'Oise avec Christophe Blanchard et Fabien Cousin, ici présents. Ils nous ont indiqué un géomètre : le relevé topographique est attendu en fin de semaine prochaine. Plusieurs réunions sont à prévoir. Une 1ère : lundi prochain 9h30.

Dernier délai : 15 avril. Commission /Région: le 6 juillet.

Le tennis fera l'objet d'un dossier Sport séparé.

Font partie du contrat rural si les moyens financier et le pré budget le permet.

- L'allée des Tilleuls : fleurissement à améliorer, voirie, accessibilité.
- Une aire intergénérationnelle prévue à l'emplacement du mur de basket : avec mur d'escalade, obstacles de skate et agrès Adultes.
- La réfection des trottoirs et caniveaux route des Moines : béton lavé comme dans le reste du village.
- La mare qui constitue le gros du contrat.

La démarche pour faire aboutir le contrat rural, nous expliquent nos experts, comprend plusieurs étapes :

- Une note descriptive du projet.
- Une estimation des travaux.
- Une validation par les Bâtiments de France, le PNR et la Trésorerie.

- Une délibération du conseil municipal.
- Une validation sur la plate-forme internet de la Région.

3 mois de travail environ selon les deux représentants de l'agence.

1ère réunion de travail avec eux : lundi 14 en mairie et sur le terrain.

DELIBERATION CONCERNANT LE PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement demandé pour ralentir les voitures à l'entrée de Maudétour, avant l'arrivée au château.
- Problème de chemins dévastés par les machines des exploitants forestiers. Les responsables s'engagent à une remise en état de ceux-ci. Ils devront prévoir un panneau *Exploitation forestière*.
- Problèmes de transport scolaires pour les collégiens. Depuis le départ de *Tim Bus*, il y a moins de cars et les parents sont parfois obligés d'aller chercher leurs enfants au collège !
- Pollution de l'air par périodes (lorsque vents défavorables). Le propriétaire du château est en procès avec les installateurs de sa chaudière qui serait en cause. Les voisins immédiats évoquent plutôt une cheminée trop basse qui occasionnerait des nuisances allant jusqu'à la suffocation.

Il est dit que ce problème devient récurrent et devient de salubrité publique

Panneaux indicateurs à Arthies, sur la route de Maudétour. La DDE s'était engagée verbalement à envoyer une équipe pour les remettre en état. Ceci n'a jamais été fait. Quant à celui, sur la place, indiquant la direction de Villers-en-Arthies -supprimé car abîmé-

M. Le Maire ne souhaite pas le remplacer. Les panneaux étant des éléments polluant au sens figuré.

- Cimetière : Absence de vitrine, à l'entrée, indiquant les emplacements des tombes. Cela sera fait bientôt.
- Le méthaniseur du Perchay. Suite au courrier, reçu en mairie, du maire de la commune, révolté contre ce projet, Jacques Millouet propose, à tous ceux parmi nous qui le souhaitent, de signer une pétition. Qui souhaiterait voir surgir en effet une telle activité industrielle sur son territoire ?

FIN du conseil municipal à 22h précises

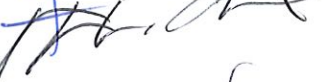
Monique BOVIN 

PIERRE Didier 

Buisseau Jérôme 

Florence SIX 

Ferrari Catherine 

ROTSAERT N. Nad 

MARICHY Christelle 

MILLOUET Jacques 